DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 4 AVRIL 2018

2018/31 - <u>COMMUNICATION : RAPPORT D'ACTIVITE 2016 DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE</u>

Monsieur le Président nous a transmis les rapports d'activité 2016 de la Métropole Européenne de Lille (M.E.L). Ce document rassemble les rapports annuels d'activité, financier, de dépenses par territoire et de développement durable. Les rapports d'activité et financier sont joints à la présente délibération. L'ensemble des rapports est consultable en ligne, sur le site de la MEL : www.lillemetropole.fr

L'article L 5211 - 39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Communal en séance publique.

Fait à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus. Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme